

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002

Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2019.

	En (DT)		
	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2019	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>1/ Primes émises</u>	<u>59 849 529</u>	<u>54 716 866</u>	<u>156 006 071</u>
Non Vie :	55 168 819	49 572 916	119 683 348
Automobile	22 686 992	21 106 956	55 961 222
Incendie& Multirisques	9 184 046	7 804 495	14 646 951
Transport	3 488 833	3 326 914	10 828 445
Autres branches	19 808 948	17 334 551	38 246 729
Vie :	4 680 710	5 143 950	36 322 723
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>17 743 710</u>	<u>15 452 432</u>	<u>34 181 274</u>
Non Vie :	17 626 165	15 318 733	33 417 721
Automobile	1 246 923	1 186 000	2 982 913
Incendie& Multirisques	7 986 530	6 605 423	11 914 315
Transport	2 731 694	2 646 830	8 070 334
Autres branches	5 661 018	4 880 480	10 450 159
Vie :	117 545	133 699	763 553
<u>3/ Commissions</u>	<u>5 650 188</u>	<u>5 387 979</u>	<u>14 588 463</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>10 919 935</u>	<u>9 346 763</u>	<u>88 366 963</u>
Non Vie :	10 506 604	8 909 438	82 325 397
Automobile	6 320 309	5 766 769	38 771 846
Incendie& Multirisques	617 872	468 505	19 008 052
Transport	501 156	409 110	1 247 034
Autres branches	3 067 267	2 265 054	23 298 466
Vie (**):	413 331	437 325	6 041 566
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>6 357 939</u>	<u>4 903 863</u>	<u>26 024 984</u>
	6 245 165	4 743 551	24 637 986

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2018 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2019:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2019 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 9,38%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment l'Automobile, l'Incendie & Multirisques, la responsabilité civile, la Maladie et l'Agricole.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2019, à un niveau normal, avec un ratio de sinistres à primes de 17,69% contre 16,48% au 31/03/2018.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2019 d'environ 1,454 MD, provenant essentiellement des revenus des placements financiers.